

ASSEMBLÉE NATIONALE

23 novembre 2024

PJL DDADUE - (N° 529)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CL23

présenté par
M. Gosselin, rapporteur

ARTICLE 19

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de suppression, en cohérence avec la réécriture globale proposée de l'article 14.